

Dépôt : Jessie Thill

Luxembourg, le 15 mars 2022

Heure d'actualité



MOTION

Approvisionnement et sécurité énergétique du Luxembourg

La Chambre des député-e-s,

considérant

- les enjeux énergétiques de la guerre en Ukraine, menée par le président de la Russie et représentant une menace potentielle pour la sécurité énergétique des pays membres de l'Union européenne ;
- que cette nouvelle réalité géopolitique et des marchés de l'énergie nous oblige à accélérer la sortie des énergies fossiles par la transition vers plus d'efficacité et de sobriété énergétique et les énergies renouvelables ;
- qu'il s'agit en conséquence d'accroître notre indépendance énergétique vis-à-vis des fournisseurs ne respectant pas la charte universelle des droits humains et utilisant l'énergie comme levier géostratégique ;
- que l'urgence climatique et environnementale exige une mise en œuvre immédiate de mesures ambitieuses dans le domaine des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- le Luxembourg importe à l'heure actuelle 95% de ses besoins en énergies fossiles (pétrole, gaz) ;
- que la transition énergétique suppose de remplacer à terme toutes ces énergies fossiles par l'électricité produite à base d'énergies renouvelables et d'hydrogène produit à base d'électricité renouvelable ;
- que la dépendance énergétique de certains pays membres de l'Union européenne par rapport à l'énergie nucléaire englobe la chaîne du combustible, l'extraction, l'uranium et le traitement des déchets ;

- le paquet « Fit for 55 » dans le cadre du green new deal, adopté en juillet 2021 par l'Union européenne ;
- les objectifs climatiques ambitieux du Luxembourg visant :
 - o à atteindre la neutralité climatique au plus tard en 2050 ;
 - o à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 55 % à l'horizon 2030 par rapport au niveau de 2005. ;
 - o à accroître la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale brute à 25% en 2030 ;
 - o une efficacité énergétique de 40 à 44% d'ici 2030 par rapport aux primes européennes (2007) ;

saluant

- que le Luxembourg détient des stocks nationaux de pétrole de 90 jours et aux alentours ;
- la baisse de consommation continue de pétrole, notamment de diesel, durant les dernières années suite à l'introduction d'un prix CO2 et à la promotion conséquente de l'électromobilité ;
- que la sécurité d'approvisionnement est assurée par les pipelines de gaz vers la Belgique et l'Allemagne et la création récente d'un marché belgo-luxembourgeois ;
- que la sécurité d'approvisionnement est améliorée par le plan « REPowerEU - action européenne conjointe en faveur d'une énergie plus abordable, plus sûre et plus durable » de la Commission européenne, adopté le 8 mars 2022 et visant à rendre l'Union européenne indépendante des combustibles fossiles russes avant 2030, notamment en :
 - o préparant l'hiver prochain en constituant des réserves de gaz suffisantes notamment en créant une obligation de remplissage des stockages de gaz existants à 90% au début de l'hiver ;
 - o diversifiant l'approvisionnement en gaz des nouveaux fournisseurs notamment à travers des importations de GNL ;
 - o réduisant rapidement notre dépendance à l'égard des combustibles fossiles notamment par une accélération des mesures d'efficacité énergétique au niveau des ménages (systèmes de chauffage), et de l'industrie ;
- que le Luxembourg a un des systèmes électriques les plus modernes de l'UE ;

- que ce système est intégré dans le réseau de l'électricité européen ;
- les plans ambitieux nationaux de continuer à optimiser le système électrique ;
- la coopération régionale au sein du groupe de soutien sur la sécurité d'approvisionnement du « Forum pentalatéral de l'Energie » (PLEF) ;
- le « projet 380 », qui a comme objectif de garantir la sécurité d'approvisionnement du pays à long terme avec une connexion au réseau allemand de 380 kV ;
- les mesures d'ores et déjà mises en œuvre ou planifiées par le Gouvernement dans le cadre du PNEC;
- que la part des énergies renouvelables dans le mix électrique national s'élève à 64,3% (2020) ;
- la création de la « Klima-Agence » ayant comme objectif d'accompagner les différents consommateurs dans leurs choix de consommation durables et de baisser ainsi leurs besoins en énergie ;

invite le Gouvernement

- à continuer à oeuvrer au niveau européen pour réduire de façon considérable la dépendance des énergies fossiles dans tous les secteurs, favorisant ainsi la sécurité énergétique au niveau européen et au Luxembourg, et dans ce contexte,
 - o à s'engager pour une mise en œuvre accélérée du paquet « Fit for 55 » et du plan « REPowerEU » ;
- à mettre l'accent sur l'élimination progressive de la dépendance à l'égard des énergies fossiles (pétrole, gaz et charbon) et à l'énergie nucléaire ;
- à continuer à s'opposer à toute initiative européenne classifiant l'énergie nucléaire comme solution durable à la crise énergétique actuelle ;
- à accélérer la transition énergétique au Luxembourg en :
 - o réduisant sa dépendance aux énergies fossiles ;
 - o renforçant le développement des énergies renouvelables de manière transversale et promouvant davantage l'efficacité énergétique et les économies d'énergie en:
 - renforçant le rôle pionnier de l'Etat dans les domaines de l'utilisation des énergies renouvelables et de l'amélioration de l'efficacité énergétique, notamment à travers le rôle actif de l'Administration des bâtiments publics ;

- encourageant et incitant davantage les communes à accroître leurs efforts à sortir des énergies fossiles ;
- prenant des mesures stratégiques contre la pénurie de main d'œuvre dans le secteur de l'artisanat du Luxembourg ;
- analysant l'opportunité d'accroître les efforts de sensibilisation et l'information des différents types de consommateurs aux sujets des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, notamment à travers la « Klima-Agence » ;
- poursuivant la modernisation des réseaux électriques ;
- renforçant les mesures de soutien à la population, aux entreprises et à l'industrie afin de leur permettre de réduire plus rapidement leur dépendance envers les énergies fossiles.

Signatures :



J. Thill



A. Hahn



R. Berry



C. Hemmeren